

Bruxelles, le 19/06/2018

Monsieur le Bourgmestre,

Suite aux assemblées générales des travailleurs de la commune et du CPAS, ceux-ci ont décidé au travers de leur organisation syndicale de vous demander l'octroi de chèques repas de 8€ à partir de janvier 2019.

La CGSP vous a informé de cette demande et à ce jour, aucune réaction de votre part.

Nous déposons donc un préavis d'action pouvant mener à la grève.

L'arrêt de travail se fera le mardi 26 juin de 13h30 à 15h30 devant l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles. Les travailleurs sont déterminés à être entendus, et nous sommes à votre disposition pour en parler .

Dans ce cadre nous vous rappelons qu'il revient à l'employeur d'organiser au sein de ses différents services l'arrêt de travail en considérant le personnel présent ou absent par rapport au public c'est-à-dire notamment aux enfants dans les crèches et les écoles et aux résidents du Home Les Tilleuls.

Veuillez, Monsieur le Bourgmestre, recevoir l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Rosteleur carine

Secrétaire régionale CGSP

ALR – LRB – BRU